

Délibération n°CA-2021-20

Renouvellement de l'agrément pour l'accueil de volontaires en service civique

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 23 Date de convocation : 16 avril 2021
Présents : 15 Quorum fixé à 12 membres
Votants : 15
Procurations : 0

Résultats du vote :

Voix "pour" : 15
Voix "contre" : 0
Abstentions : 0

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
Mme Nadine BATHELOT	X		
Mme Isabelle ARNOULD	X		
Mme Edwige EME	X		
Mme Marie-Claire FAIVRE		X	
Mme Sabrina FLEUROT	X		
M. Jean-Claude GAY		X	
M. Raoul JUIF		X	
Mme Catherine LIND		X	
M. Robert MORLOT	X		
M. Gérard PELLETERET	X		
Mme Martine PEQUIGNOT		X	
Mme Christelle RIGOLOT		X	
Mme Marie-Dominique AUBRY		X	
Mme Carmen FRIQUET		X	
M. Jean-Paul CARTERET		X	
M. Patrick GOUX	X		
M. Jérôme LALLEMAND		X	
M. Sylvain GUILLEMAIN	X		
Mme Marie BRETON	X		
M. Francis ABRY	X		
M. Gilles MARSOT	X		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
M. Serge TOULOT		
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN		
M. Yves KRATTINGER		
M. Thomas OUDOT	X	
Mme Corinne BONNARD		
M. Alain BLINETTE		
M. Jean-Paul MARIOT		
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY		X
Mme Valérie HAEHNEL		
M. Pierre DESPOULAIN		
M. Laurent SEGUIN		
M. Fernand BURKHALTER		X
Mme Sylvie COUTHERUT	X	
Mme Fabienne RICHARDOT		
M. Hervé PULICANI		
M. Frédéric BURGHARD	X	
Mme Christelle CLEMENT	X	
M. René ROBERT		
M. Jean-Claude TRAMESEL		
Mme Monique BOUCRY		
M. Régis PINOT		
M. Gabriel CHARBONNIER		
M. François LAURENT		

Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
CNE Maxime GERARD	X	
SCH Stéphane GILLET	X	
LTN Michel TOURDOT		X
ADC Laurent LAMARCHE	X	
M. Gilles VIENNET	X	

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
LTN Rodolphe TAILLARD		
ADC Dimitri AIME		
LTN Mickaël COUROUX	X	
ADJ Françoise VALEUR		
Mme Muriel PEREUR		

Membres de droit

	Présent	Excusé
Mme Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Saône	X	
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le médecin lieutenant-colonel Florent NOËL, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône		X

Etaient également présents

M. le colonel Ralph JESER, directeur départemental adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef d'état-major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie JUIN, chef du secrétariat de direction

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril à quatorze heures et trente minutes, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Robert MORLOT**, président du service départemental d'incendie et de secours.
Cette séance s'est tenue à distance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°CA-2018-15 autorisant le renouvellement de l'agrément du SDIS le 05 mars pour l'accueil de volontaires en service civique.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur le **Colonel Stéphane HELLEU**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

Par délibération en date du 05 mars 2018, les membres du conseil d'administration ont donné autorisation au président de renouveler l'agrément pour continuer d'accueillir des jeunes volontaires en service civique et à cet effet, d'entreprendre toutes les démarches administratives nécessaires.

Par décision du représentant de l'Etat, le service départemental d'incendie et de secours de Haute-Saône a ainsi été agréé pour une durée de 3 ans, jusqu'au 18 juin 2021, au titre de l'engagement de Service Civique.

Après conclusion de 5 contrats d'engagement sur les années 2018-2019, 4 sur 2019-2020 et 2 sur 2020-2021, il s'avère que la collaboration avec les jeunes demeure très satisfaisante pour le SDIS en sa qualité de structure d'accueil et toujours très enrichissante pour les volontaires.

Cet agrément arrivant à échéance au 18 juin prochain, il est envisagé de reconduire cette expérience citoyenne et de recruter de nouveaux volontaires sur l'année 2021 et les années suivantes.

Aussi, il est demandé aux membres du conseil d'administration de bien vouloir permettre au président :

- de constituer le dossier auprès de la DDCSPP pour le renouvellement de notre agrément ;
- d'accueillir 5 jeunes volontaires en service civique dans les mêmes conditions que les précédents ;
- de signer les contrats d'engagement de service civique et autres documents relatifs à la mise en œuvre du dispositif ;
- d'indemniser les volontaires tel que le prévoit la réglementation en vigueur.

Décision

Les membres du conseil d'administration, **à l'unanimité**, autorisent le président à :

- constituer le dossier auprès de la DDCSPP pour le renouvellement de notre agrément ;
- accueillir 5 jeunes volontaires en service civique dans les mêmes conditions que les précédents ;
- signer les contrats d'engagement de service civique et autres documents relatifs à la mise en œuvre du dispositif ;
- indemniser les volontaires tel que le prévoit la réglementation en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 15.

Le président du conseil d'administration,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20210428-CA-2021-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/05/2021

Affichage : 04/05/2021

Pour l'autorité compétente par délégation




Robert MORLOT